

Les mystérieuses structures d'un ex-conseiller de Marine Le Pen



Aymeric Chauprade en 2016. © REUTERS.

Entre 2010 et 2015, Aymeric Chauprade fut le conseiller personnel de Marine Le Pen (RN) en matière de politique internationale. Géopolitologue de formation, il est défini par nos confrères du *Monde* comme « l'un des hommes clés des réseaux russes » de l'extrême droite française.

Or, son nom apparaît dans les « Pandora Papers », en tant que propriétaire de deux sociétés offshore créées en 2009. La première est enregistrée dans l'archipel des Seychelles, la seconde à Hong Kong. On ne sait rien de leur activité réelle, si ce n'est qu'elles disposent chacune d'un compte bancaire (respectivement aux Seychelles et en Suisse).

Interrogé par *Le Monde*, qui a traité ce cas pour l'ICJ, Aymeric Chauprade est catégorique : ces documents sont « des faux », il en « conteste l'authenticité » et « récusé tout lien avec eux. Ils sont fondés sur une usurpation de mon identité. »

Pourtant, la copie de son passeport fait partie de la fuite. Et elle est certifiée par un employé qui assure avoir vu le document original. On observe également qu'en 2009, année de création de ses offshore, les recettes de sa société de consultance française ont brusquement chuté.

Enfin, en octobre 2013, alors qu'il s'apprête à être tête de liste aux élections européennes pour le FN, M. Chauprade a liquidé sa société hongkongaise. Était-il gêné par la perspective de devoir mentionner son existence dans sa déclaration d'intérêt d'eurodéputé ? Là encore, Aymeric Chauprade dément : « Soit ces sociétés n'existent pas, soit, dans le cas où elles ont vraiment existé, elles auraient été créées en tant que coquilles vides, dans le but de compromettre une personne et non de véhiculer des fonds. » X.C.

Le ministre des Finances néerlandais investit aux îles Vierges

Wopke Hoekstra, actuel ministre des Finances du gouvernement néerlandais en affaires courantes, a détenu pendant huit ans des actions d'une société basée aux îles Vierges britanniques. C'est ce qu'il ressort de l'analyse détaillée des Pandora Papers. Le leader du CDA (l'Appel chrétien-démocrate) faisait partie d'un « club » d'actionnaires ayant choisi ce pays des Caraïbes, paradis fiscal notoire, pour investir dans une société qui propose... des safaris en Afrique.

Wopke Hoekstra a acheté des parts de la société offshore en 2009 et les a revendues la semaine précédant sa prise de fonction au ministère des Finances, en octobre 2017. Contacté

par nos confrères de *Trouw*, le ministre néerlandais assure avoir toujours déclaré cette prise de participation au fisc. Il prétend également qu'il n'avait aucune connaissance de la localisation de la société dans laquelle il a pourtant investi. Et souligne enfin que les montants en jeu étaient peu élevés. Lorsqu'il a cédé ses actions, Hoekstra affirme avoir récupéré sa mise de départ (26.500 euros), puis fait don à une association des 4.800 euros de plus-value. X.C.

Wopke Hoekstra. © PHOTO NEWS.



20009029

Bas	Danni	Julie	Tina	Trixie	Martha	Ans	Vic
Camille	Toto	Maud	Emiel	Lena	Rony	Nanou	Amber
Hugo	Didi	Tijl	Jan	Son	Laurens	Feline	Gaston
Gabriel	Hugo	Aili	Dian	Frank	Jasper	Feronia	Silvie
Johnny	Samson	Harry	Jens	Alois	Geraldine	Naomi	Sissy
Renske	Chip	Achilles	Lotte	Rosa	Stef	Neeltje	Romy
Simon	Daan	Kelly	Jokke	Lisette	Liesje	Nelly	Gerrit
Fabian	Jerre	Kenji	William	Staf	Free	Jasmin	Roxanne
Rosie	Andrew	Stijn	Lola	Ann	Lode	Nestor	Sabina
Max	Sharon	Rob	Hagrit	Bob	Mees	Nick	Woppy
Alfie	Minoes	Evy	Daisy	Dakota	Melvis	Stekkie	Salem
Otto	Amir	Evelien	Jezabel	Davey	Visjal	Noah	Samira
Rosso	Demi	Jelle	Jimmy	Lenny	Joke	Noechka	Sari
Bobbin	Dollie	Hugo	Job	Leo	Merah	Norris	Senna
Spike	Eddy	Ian	Ellen	Leon	Gigi	Odilon	Xenia
Bernie	Edgar	Iddy	Elvis	Levi	Gina	Oscar	Pauline
David	Eefje	Idoesjka	Joëlle	Lexie	Hendrik	Oshin	Pia
Abraham	Francis	Elin	Jonah	Lisa-marie	Valerie	Gerda	Mirabelle
Bart	Alex	Aster	Kathy	Linda	Michael	Patrick	Kaatje
Adonis	Alfonso	Indi	Kayleigh	Logan	Cato	Owen	Alonso
Moses	Eliotte	Abdul	Graham	Anke	Chantelle	André	Wanda
Aggie	Elise	Inez	Kazan	Filippe	Nelly	Omer	Aiko
Raffael	Emy	Elmo	Kenney	Sofie	Mickey	Maja	Anika
Antoinette	Erikson	Inge	Kenzo	Luc	Stefanie	Shakira	Stephanie
Eva	Esmeralda	Diego	Kevin	Maddie	Basiel	Albert	Sven
Ezra	Nelly	Herman	Juliette	Gino	Lisanne	Archibald	Tammy
Anton	Nelson	Isadora	Junior	Madison	Lodewijk	Quentin	Ted
Bailey	Finn	Koen	Kingston	Luna	Mona	Sarah	Theo
Klaartje	Fox	Hedwig	Klaas	Manoe	Fientje	Raaf	Radjha
Balthazar	Franca	Ivona	Anne	Manu	Famke	Jenthe	Tifany
Bea	Joske	Izzy	Kroky	Marchello	Thijs	Evert	Timo
Bibiche	Freddie	Jaapy	Kyana	Marco	Thommy	Douwe	Ursula
Billy	Freija	Jackson	Laila	Sierra	Pepe	Zita	Vanessa
Caesar	Gabriella	Jacky	Lais	Silvester	Irena	Renee	Vicky
Calvin	Willem	Jado	Lambik	Marie	Ailien	Tristan	Vince
Bobby	Gerard	James	Udo	Mark	Fanny	Rikkie	Waldo
Carla	Patty	Jamie	Uma	Fiona	Monty	Rinus	Wannes
Jefke	Geronimo	Salama	Lavina	Konan	Musti	Kobes	Raf
Carol	Ella	Harold	Agnes	Fonzie	Myka	Senna	Wout
Casper	Ginger	Fluffy	Leentje	Louis	Roeland	Rockie	...

Donner un nom à un animal, c'est le reconnaître comme un ami, un confident, un membre de la famille, un bras droit ou tout simplement un compagnon de vie.

Un nom n'est pas une garantie de protection constitutionnelle. Notre Constitution ne dit pas un mot à ce sujet. C'est comme si les animaux ne comptaient pas.

Heureusement, 86 % des Belges s'accordent sur le fait que les animaux ont eux aussi droit à une protection fondamentale de leur dignité.

Les animaux ont besoin d'être repris dans la Constitution au plus vite.

Avec ou sans nom, ils le méritent.

GAIA
Voice of the Voiceless

#animauxdanslaconstitution
www.gaia.be